

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 86 (1994)

Artikel: Panorama des CCT en Suisse romande
Autor: Prince, Jean-Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à la peine dans les années septante avec la crise profonde qu'elle a connue alors. Aujourd'hui, c'est plutôt le secteur des machines qui doit adapter ses structures.

S'ajoutent encore d'autres éléments. Dans l'horlogerie, les négociations sont centralisées. Reflet d'une branche où continuent d'exister de nombreuses petites entreprises. L'ensemble des activités horlogères n'en forme pas moins un tout. Il y a des intérêts communs aussi bien du côté syndical que patronal. Dans les machines, les négociations sur les salaires sont décentralisées. Reflet ici d'entreprises ayant des productions de natures très différentes, et qui ne sont pas toujours dans la même situation économique.

Il faut ajouter, enfin, que l'histoire a, de toute évidence, laissé sa marque sur les syndicats. Ils ont tous leur style particulier, leur «culture d'entreprise». La dimension régionale, pour autant que je puisse en juger, me paraît être un élément secondaire.

Panorama des CCT en Suisse romande

Jean-Claude Prince*

En une dizaine d'années, le scénario de la négociation collective et le décor dans lequel elle se déroule ont radicalement changé. Les pourfendeurs du dialogue entre partenaires sociaux ne sont plus les mêmes. Il ne s'agit plus de «gauchistes», latins de surcroît, qu'on disait frustrés dans les années 70-80 par la quasi-absence de grèves en Suisse. Les vampires qui s'attaquent depuis le début des années 90 à l'édifice des conventions collectives de travail (CCT) sont des patrons et des financiers alémaniques, et pas des moindres...

Il s'agit pour eux de supprimer ce frein à la concurrence que représenteraient les CCT. Leur programme: libéraliser, déréglementer pour «...augmenter la marge de manœuvre des entreprises dans le domaine de la fixation des conditions d'emploi. Ce postulat est soutenu par des dirigeants de l'économie, principalement outre-Sarine» écrivait, quelque peu désabusé, le directeur du Bureau des métiers de Sion, M. Pierre-Noël Julien, dans l'hebdomadaire patronal genevois *Entreprise* du 23 octobre 1992.

Les employeurs romands sont inquiets. Au point de réaffirmer leur foi dans les négociations entre partenaires sociaux. Exemple: sous le titre «Des patrons au secours des conventions collectives», *Le Nouveau Quotidien* du 21 octobre 1993 relève que le secrétaire de l'Union des associations patronales genevoises, Jean-Marc Guinchard, «... s'est fait l'avocat du

* Secrétaire de la FTMH Jura

système des conventions collectives, soumis à des «vents de fronde» au sein de certains milieux patronaux.» (...)

Bien que schématique, ce cliché inspire une question: existe-t-il des différences dans la pratique des relations professionnelles entre la Romandie et le reste de notre pays?

Meilleur taux de couverture des CCT en Suisse romande

Sur la base des chiffres du recensement 1991 des entreprises et d'une recherche empirique effectuée sur les CCT en vigueur en Suisse la même année,¹ une comparaison est possible pour douze activités économiques offrant 562,500 emplois au niveau national. Les branches qui pratiquent généralement l'extension des CCT ne

¹ Jean-Claude Prince, *L'impact des conventions collectives de travail en Suisse*, (dir. Gabriel Aubert, professeur à l'Université de Genève), Zurich, Schulthess Polygraphischer Verlag, 1994, collection «Le droit du travail en pratique».

sont pas concernées par cette analyse qui touche essentiellement le cadre de la négociation librement consentie. Il en ressort deux constatations:

- le champ d'application des CCT est plus important en Suisse romande où il couvre 56,07% des emplois alors que la moyenne nationale n'atteint que 52,39%;
- si les cantons du Valais, de Genève, de Neuchâtel et du Jura occupent le peloton de tête (du 2^e au 7^e rang) avec des taux de couverture des CCT variant de 73,91% à 58,20%, Vaud et Fribourg sont en queue, respectivement aux 18^e et 20^e rangs sur 22, avec des taux de couverture de 39,18% et de 36,31% (voir Tableau 1 ci-après).

D'avantage de CCT «étendues» en Suisse romande

Si les partenaires sociaux ne peuvent convaincre les dissidents à se joindre à la CCT, ils peuvent faire valoir l'intérêt social de cette dernière et demander à l'Etat de la protéger contre

Tableau 1: Classement de la couverture des CCT au plan cantonal pour 12 activités économiques*

	Rang (22 au total)	Total des emplois	Emplois avec CCT	Pourcentage emplois avec CCT
Valais	2	16 329	12 070	73,91
Genève	3	18 745	13 612	72,61
Neuchâtel	5	20 484	12 590	61,46
Jura	7	9 657	5 621	58,20
Vaud	18	29 497	11 559	39,18
Fribourg	20	11 878	4 314	36,31
Romandie		106 590	59 766	56,07
Suisse		562 500	294 730	52,39

* Electricité/gaz/eau, sel/pétrole/minéraux, tabac, textile, habillement, chimie, plastique/caoutchouc, métallurgie, machines/véhicules, électronique/appareils, horlogerie/bijouterie, recherche/développement.

Tableau 2: CCT au champ d'application étendu en 1991/92 par arrêtés cantonaux approuvés par l'autorité fédérale

	Total emplois
Menuiserie, charpenterie, ébénisterie et fabriques de meubles du canton de Fribourg	1 000
Plâtrerie-peinture du canton de Fribourg	985
Industrie des transports du canton de Vaud	1 330
Paysagistes et entrepreneurs de jardins du canton de Vaud	620
Conventions vaudoises de la menuiserie-charpenterie, vitrerie-miroiterie, plâtrerie-peinture, asphaltage, étanchéité, carrelages et revêtements de parquet	5 000
Branche automobile du canton du Valais	1 500
Romandie	10 435
Suisse	21 665

les atteintes de la concurrence déloyale. La loi fédérale permettant d'étendre le champ d'application des CCT donne au Conseil fédéral ou à un gouvernement cantonal les compétences en la matière.

En 1991/92, neuf CCT s'appliquant à 404,182 travailleurs étaient étendues par décision du Conseil fédéral (construction, coiffure, hôtels-restaurants, etc.), quatorze par décision des gouvernements cantonaux (avec l'approbation du Conseil fédéral).

Vu que les décisions d'extension du Conseil fédéral concernaient des CCT nationales ou supracantoniales, notre analyse se borne à l'utilisation de cette procédure par les cantons romands. Il en ressort deux constatations:

- 11 des CCT étendues par les gouvernements cantonaux sur 14 proviennent de Romandie et concernent 10,435 emplois sur 12,665, soit 82,39%;
- les cantons de Genève et de Neuchâtel ne sont pas touchés (le

Conseil fédéral a prononcé une mesure d'extension pour le canton du Jura et le Jura bernois) (voir Tableau 2 ci-dessus).

Le puzzle helvétique des CCT est contrasté, avec des pièces manquantes... C'est le moins que l'on puisse dire. Loin de nous l'idée de vouloir donner des leçons aux Suisses alémaniques. Les Romands doivent aussi s'atteler à défricher des déserts conventionnels qui existent aussi chez eux et qui ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Le commerce de détail n'est-il pas mieux protégé par les CCT (68,47%) que les industries graphiques (57,57%), de la métallurgie (54,23%) et électronique (54,18%)? Syndicats et associations patronales sont interpellés. Nous avons tous encore beaucoup de pain sur la planche! Les tableaux comparatifs ci-après sont révélateurs et doivent inspirer celles et ceux qui veulent revitaliser la «vente négociée de la force de travail» que constitue le régime des conventions collectives.

Tableau 3: Comparaison des CCT dans 10 activités économiques entre la Suisse et la Romandie

Production et distribution d'électricité, d'eau et de gaz	Total emplois selon OFS	Emplois avec CCT selon recherche	Pourcentage emplois avec CCT
Fribourg	968		
Vaud	2 189	270	12,33
Valais	1 687	381	22,58
Neuchâtel	671	6	0,89
Valais	1 459	30	2,05
Jura	187	147	78,60
Romandie	7 161	834	11,64
Suisse	24 332	2 773	11,41

Industrie du tabac	Total emplois selon OFS	Emplois avec CCT selon recherche	Pourcentage emplois avec CCT
Vaud	453	437	96,46
Neuchâtel	1 050	1 050	100,00
Genève	285	180	63,15
Jura	398	398	100,00
Romandie	2 186	2 065	94,46
Suisse	3 268	2 465	75,42

Industrie textile	Total emplois selon OFS	Emplois avec CCT selon recherche	Pourcentage emplois avec CCT
Vaud	104		
Valais	47		
Neuchâtel	79		
Genève	142	89	62,67
Jura	402		
Romandie	774	89	11,49
Suisse	25 221	7 955	31,54

Industrie chimique	Total emplois selon OFS	Emplois avec CCT selon recherche	Pourcentage emplois avec CCT
Fribourg	1 435	805	56,09
Vaud	2 035	457	22,45
Valais	6 248	5 449	87,21
Genève	2 836	2 383	84,02
Jura	35		
Romandie	12 589	9 094	72,23
Suisse	67 946	45 107	66,38

Industrie de l'habillement	Total emplois selon OFS	Emplois avec CCT selon recherche	Pourcentage emplois avec CCT
Fribourg	265		
Vaud	746		
Valais	161		
Neuchâtel	189		
Genève	284		
Jura	178	81	45,50
Romandie	1 823	81	4,44
Suisse	16 961	5 363	31,61

Industrie plastique et caoutchouc	Total emplois selon OFS	Emplois avec CCT selon recherche	Pourcentage emplois avec CCT
Fribourg	433	69	15,93
Vaud	828	187	22,58
Valais	141		
Neuchâtel	261		
Genève	51		
Jura	105	47	44,76
Romandie	1 819	303	16,65
Suisse	23 437	4 466	19,05

Métallurgie	Total emplois selon OFS	Emplois avec CCT selon recherche	Pourcentage emplois avec CCT
Fribourg	2 409	780	32,37
Vaud	4 822	2 004	41,55
Valais	4 668	4 521	96,85
Neuchâtel	2 576	1 312	50,93
Genève	2 140	883	41,26
Jura	1 910	1 330	69,63
Romandie	18 525	10 830	58,46
Suisse	94 317	51 157	54,23

Construction de machines et véhicules	Total emplois selon OFS	Emplois avec CCT selon recherche	Pourcentage emplois avec CCT
Fribourg	2 615	1 148	43,90
Vaud	8 498	5 010	58,95
Valais	969	307	31,68
Neuchâtel	3 644	1 981	54,36
Genève	3 078	2 729	88,66
Jura	1 635	1 100	67,27
Romandie	20 439	12 275	60,05
Suisse	148 561	88 135	59,32

Electronique et appareils	Total emplois selon OFS	Emplois avec CCT selon recherche	Pourcentage emplois avec CCT
Fribourg	2 884	1 204	41,74
Vaud	5 949	1 467	24,65
Valais	1 363	749	54,95
Neuchâtel	4 117	1 297	31,50
Genève	3 048	2 665	87,43
Jura	799	343	42,92
Romandie	18 160	7 725	42,53
Suisse	114 167	61 863	54,18

Horlogerie et bijouterie	Total emplois selon OFS	Emplois avec CCT selon recherche	Pourcentage emplois avec CCT
Fribourg	322	197	61,18
Vaud	2 511	1 695	67,50
Valais	881	663	75,25
Neuchâtel	7 616	6 817	89,50
Genève	4 933	4 653	94,32
Jura	3 994	2 175	54,45
Romandie	20 257	16 200	79,97
Suisse	33 919	24 599	72,52